

Restaurant C.A.R.

Mlle ALICE CYR, prop.



Repas servis à toutes heures. Pâtisseries de toutes sortes confectionnées sur demande. Liqueurs douces, crème à la glace.

Dans chaque siècle, quand on écoute de haut et en silence le bruit de l'histoire, l'âme est avertie que la vertu n'a que des heures et quelques héros.

Page Agricole

Comment prévenir le rancissement du beurre

Le beurre livré à lui-même et abandonné à l'action combinée de l'air atmosphérique et des variations de température ne tarde pas à s'altérer, en même temps qu'il constate une odeur et un goût désagréable. Ce phénomène, connu sous le nom de rancissement, paraît être dû à une série de modifications de la matière grasse: celle-ci subit à la fois des oxydations complexes et surtout un processus microbiologique qui met en liberté de la glycérine et des acides gras. Il faut noter cependant que, d'après les travaux de laboratoire les plus récents, les réactions chimiques se produiraient les premières et prépareraient pour ainsi dire un terrain de culture favorable à l'activité des microgermes; le déboulement de la matière grasse serait donc unanimement le résultat de l'évolution des infiniments peits, dit M. Francis Marre, chimiste expert français.

longé en le lavant à l'eau stérilisée, puis en l'essorant d'une façon aussi complète que possible, on diminue celles des chances de détérioration qui le menacent du fait de l'acidification des liquides retenus mécaniquement dans ses pores. Un bon beurre peut ainsi être conservé frais pendant quelques jours; mais le problème de sa conservation à longue échéance n'en demeure pas moins intégralement posé.

Evidemment, la stérilisation par la chaleur est impraticable; elle amène des modifications de goût et la simple fusion donne déjà un produit qui n'est pas utilisable pour la consommation de table. Pourtant, des études sont faites en vue de chauffer le beurre dans une atmosphère inerte, et de l'amener ainsi graduellement, jusqu'à 120°C., température à laquelle tous les microgènes sont tués; elles n'ont d'ailleurs donné, jusqu'ici, aucun résultat satisfaisant au point de vue industriel. A défaut de la stérilisation par la chaleur, l'emploi de diverses substances, il faut d'abord éliminer comme inacceptables toutes celles qui sont toxiques ou irritantes et toutes celles qui ont une odeur forte et persistante. Le choix reste par suite limité à celles qui, à tort ou à raison, sont considérées comme dépourvues de toxicité.

Parmi elles, en première ligne, il faut citer l'acide borique et le borax à la dose de 5 grammes environ par kilogramme de beurre, qui ont une action indéniable: il en est de même des fluorures, des phosphates et des strobates dont l'innocuité, affirmée par certains hygiénistes, notamment par Perret, est formellement niée par d'autres, en nombre important. Enfin, l'acide salicylique et certains de ses sels ont donné des résultats très positifs, au point de vue de la conservation du beurre pendant un temps plus ou moins long. Cependant, il ne faudrait pas s'exagérer leur efficacité, et la conservation qu'ils assurent n'est pas indéfinie.

Il n'est, du reste, par sans intérêt de remarquer que, dans la plupart des cas, l'addition de produits conservateurs est faite dans un double but: empêcher d'abord la détérioration du beurre et en permettre le transport à de longues distances de son point de production: c'est là le but officiel, et des nécessités commerciales semblent le rendre, sinon légitime, du moins défendable; mais, en même temps, elle sert parfois à masquer certaines falsifications et certaines tromperies, la surhydratation du beurre, par exemple. C'est une raison de plus pour que l'interdiction de l'emploi des antiseptiques dans l'industrie beurrière soit absolue, au moins théoriquement, et pour que les pouvoirs judiciaires tiennent la main à ce que les dispositions légales en vigueur à son sujet soient parfaitement et partout respectées.

la constitution contre les intérêts de la nation française. A moins d'offrir aux Canadiens-français une garantie efficace, ils seront certainement opposés au changement.

De même, la demande pour le Canada de pouvoir sa propre constitution, sans avoir recours au parlement britannique, sera probablement combattue par les Français. Ces derniers peuvent-ils être autrement protégés qu'en obtenant le droit de veto sur les amendements de cette nature? Voilà une solution, mais plaira-t-elle au reste du Canada?

Enfin, une autre question encore plus importante vient ici se poser. Dans notre constitution actuelle, l'équilibre des droits entre Français et Anglais suppose nécessairement que les Français soient en grande partie dans le Québec. Qu'advient-il le jour où s'effritera ce fondement de notre constitution? Cet équilibre à la fois numérique et géographique n'aura-t-il pas vécu?... Il est déjà fortement atteint dans le nouvel Ontario, et cela en faveur des Français qui s'acheminent vers Kingston. Si ce mouvement persiste, que fera-t-on de la constitution? Devra-t-elle et pourra-t-elle s'immobiliser pour ne pas accorder aux droits français une existence constitutionnelle en dehors du Québec? C'est ce qu'assaya George III dans sa lutte contre les colonies américaines; il fit appel à ses droits constitutionnels, et la constitution se brisa dans sa main. Que peut la constitution, cet édifice artificiel, contre la nationalité qui est une loi de la nature?... Si une constitution veut survivre, ne doit-elle pas s'harmoniser avec les conditions et les exigences de son époque? Le Canada aura dans l'avenir à envisager principalement ce grave problème. Ne sera-ce pas pour notre pays la suprême épreuve? Pendant presque trois-quarts de siècle, nous avons été heureux, parce que la constitution répondait aux besoins intimes de notre dualisme canadien. Prolongeons ces temps heureux, en nous connaissant mieux, en nous identifiant avec les autres pour observer ce qui se passe dans le monde, afin qu'aux jours de l'épreuve nous n'allions pas faire bande à part et déchirer notre pays comme par le passé. Nous nous unissons plutôt pour faire du Canada une partie toujours plus grande et plus prospère.

Alfred Leroy BERT, M.A., Professeur d'histoire à l'Université d'Alberta. (Traduction de l'Echodu Collège, Edmonton, Alta.)

LE DUALISME CANADIEN

Suite de la page 3

se trouvaient avec moins de droits que sous le régime qu'on venait de clore. C'était la deuxième fois qu'un changement de constitution venait diminuer leurs libertés politiques. Comme avant, ils n'eurent aucune part dans l'administration. Bien plus, leur langue perdit ses droits officiels, et une majorité de commandé donnée aux Anglais leur enleva toute influence dans la nouvelle Chambre. Il ne faut pas nous surprendre de les voir demander le rappel de l'Union. Mais leur situation n'était pas sans espérance, car après avoir erré pendant quarante ans dans un vrai désert, ils étaient à la veille de revoir des jours meilleurs. Lord Elgin devait les conduire dans la "terre promise".

LES LEÇONS DE LA SURVIVANCE FRANÇAISE

Avant de terminer ce triste chapitre de notre histoire qui comprend la première moitié du XIXème siècle, il est bon de dire que c'en est peut-être le plus important, car il est riche en leçons fécondes. C'est l'histoire d'une nation qui veut vivre intensément sa vie nationale, et qui le veut d'autant plus que les dangers sont nombreux. Souvent et dans bien des pays, des races ont été assimilées. Mais ceci n'est arrivé que lorsque le peuple assimilé ne possédait pas une civilisation ancienne et forte, ou lorsqu'il formait une minorité infinie et éparpillée. Aucune de ces conditions fondamentales ne s'applique au peuple canadiens-français. Il appartient à une civilisation aussi vieille et aussi riche que celle des Anglais, et loin d'être une petite minorité, les Français étaient aussi nombreux que ceux qui prétendaient les absorber. Le sentiment national ressemble fort à un fusil à poudre. Plus on le soumet à une forte pression, plus son coup portera loin. Nous ne devons jamais oublier ces cinquante années tragiques, de peur de voir revenir les mêmes catastrophes. Nous savons maintenant ce qu'il a fallu pour ramener la paix dans le pays: souvenons-nous-en toujours dans le présent et dans l'avenir.

LORD ELGIN ET LES CANADIENS-FRANÇAIS

Elgin a été loué comme celui qui a donné au Canada le gouvernement responsable. Mais il fit beaucoup mieux: il mit fin à cette longue période de luttes nationales et rétablit l'entente entre les Français et les Anglais. Cette révolution bienfaisante se fit de 1848 à 1849. En 1848 Elgin lut la leçon du passé. Il vit que les Français ne seraient jamais anglicisés et qu'une tentative de détruire leur âme nationale contribuerait à la fortifier. C'est pourquoi, il demanda au gouvernement britannique d'amender l'Acte d'Union, de reconnaître le français comme langue officielle et invita Lafontaine à former avec Baldwin un nouveau ministère. Aussi, à la session de 1849, on se servit des deux langues, et les Français furent mis sur le même pied que les Anglais pour la participation au gouvernement. Ceci amena un incident regrettable. Les Tories se virent avec peine exclus de pouvoir et regardèrent de mauvais oeil l'entrée des Français dans l'administration. Aussi furent-ils exaspérés quand le nouveau gouvernement introduisit et fit voter le fameux projet de loi sur les indemnités des pertes occasionnées par la rébellion de 1837. Ils voulurent forcer le gouvernement à apposer son veto, mais celui-ci ne se rendit pas à leurs exigences, et assura ainsi au Canada le gouvernement responsable. L'indignation des Tories fut à son comble. On insulta publiquement Lord Elgin dans les rues; la maison Lafontaine fut saccagée et les bâisses du parlement brûlées. Ces Tories préparèrent et signèrent le fameux "manifeste d'annexion" qui voulait l'union avec les Etats-Unis. Ces émeutes regrettables eurent leur bon côté. Elles jetèrent le discrédit sur les extrémistes Tories, qui furent aussi coupables que Mackenzie et Papineau l'avaient été en 1837. Les périodes se compensaient et le Canada pouvait ouvrir une page nouvelle.

L'HARMONIE ENTRE LES DEUX RACES

L'année 1849 fut le commencement de l'une des plus grandes transformations de l'Empire britannique, transformation plus profonde même que celle qui suivit la guerre des Boers. Les conflits de race au Canada n'ont pas été l'affaire de quelques années, mais ils se sont prolongés en une longue agonie. Ainsi plus d'une génération vécut et se développa dans cette atmosphère d'amertume et de haine. On aurait pu croire que de longues années eussent été nécessaires au gouvernement pour se protéger contre les fausses doctrines du régime précédent. Mais non! Français et Anglais coopèrent de plus belle pour faire triompher l'idée du gouvernement responsable.

LES NOUVEAUX PROBLEMES NATIONAUX

Et maintenant, pour ne pas parler de quelques petits conflits, notre patrie a été depuis soixante-dix ans la terre de la bonne entente; mais nous ne sommes pas encore dans le ciel. Nous devons nous souvenir que nos problèmes nationaux d'aujourd'hui et de demain doivent être imprégnés du principe des deux nationalités. Illustrons la chose. Nous parlons du développement industriel du Canada. Québec pourra fournir du travail à un plus grand nombre d'ouvriers que dans les autres provinces, tandis que de l'Ontario plusieurs industries s'en vont demander l'hospitalité en terre québécoise; si le mouvement s'accroît, le spectre antique des conflits de race ne peut-il pas revivre sous une apparence économique?

Nous parlons d'immigration. Ce problème, nous devons le voir sous le prisme de nos deux nationalités. L'immigration se fait tout à l'avantage des Anglais. Sans elle, le Canada pourrait bien devenir en grande partie française, car les Français ont toujours refusé de pratiquer le suicide de la race. Bien plus, plusieurs d'entre eux reviennent des Etats-Unis où ils avaient émigré en bon nombre pendant ces dernières années. Malgré toute l'immigration d'avant-guerre, la proportion des Anglais et des Français était la même en 1921 et en 1901. Pendant cette période, le seul changement que l'on put voir dans les différentes races du Canada fut un accroissement de colons venus de l'Europe continentale. Qu'allons-nous en faire? Des Canadiens? Oui, mais quels Canadiens, français ou anglais? Voilà où nous avons besoin de notre principe des deux nationalités. Jusqu'ici, on a essayé d'en faire des Anglais. Comme ils s'établissaient dans des centres anglais, c'était bien naturel. Mais les succès ne furent pas extraordinaires. Plusieurs sont à se demander si jamais nous pourrions assimiler ces immenses groupes européens. Il est même possible qu'à cause de leur religion et de leur tempérament, ils sympathiseraient plutôt avec les Français. Si tel est le cas, pourquoi ne pas laisser aux Français le soin de les assimiler?

LES GARANTIS CONSTITUTIONNELLES DES DEUX RACES

Nous parlons aussi des changements nécessaires dans notre constitution. J'ai entendu plusieurs citoyens argumenter pour ou contre l'abolition des appels au Conseil Privé, mais aucun Canadien, à ma connaissance, n'a regardé le problème au point de vue de notre dualisme canadien. Supposons l'abolition de cet appel et l'établissement au pays d'une cour de dernière instance; cette cour aura à interpréter en dernier ressort la constitution du pays. Ce haut tribunal sera composé probablement d'une majorité anglaise et ainsi fortement d'une majorité anglaise et ainsi fortement porté à interpréter

L'UNION ST-JOSEPH du Canada

L'Union St-Joseph du Canada est une société de secours mutuels, foncièrement catholique et exclusivement canadienne-française qui compte 60 ans d'existence. Elle a son bureau-chef à Ottawa, et possède 600 succursales disséminées dans tout le pays. Pour garantir chacune de ses polices de \$1000,00 elle a, après les actuaires et d'après ses rapports aux gouvernements, \$1020,60. Son surplus se chiffrait, le 1er janvier dernier, à \$2,480,474,43. C'est une société qui émet divers genres de polices, soit vie entière, rente viagère à 70 ans, polices payables en 10, 15 ou 20 ans. Elle paie aussi des bénéfices d'invalidité, et des bénéfices de maladie à raison de \$5 ou \$10 par semaine. Cette société possède une succursale florissante à Edmondston, où elle compte plus de 200 membres. Pour entrer dans ses rangs, qu'il s'agisse de polices d'adultes ou de polices d'enfants, il suffit de s'adresser au percepteur. M. J.-M. BARD.

HOTEL ST-ROCH

Le seul Hôtel entièrement à l'épreuve du Feu à Québec.

Toutes les améliorations modernes.

Chambre et pension: \$4.00 par jour

Chambre avec bain: \$4.50 par jour.

240, rue St-Joseph, 17, Place Jacques Cartier QUEBEC.

Auto Topics



About Wrist Pins

Les bruits causés par les chevilles de poignet (wrist pins) sont un signal de danger et sont trop souvent négligés. Votre moteur peut être ruiné à cause d'une cheville défectueuse. Si vous faites de la vitesse à ce moment, vous serez chanceux de ne pas frapper un autre char ou blesser quelqu'un sur votre passage.

Des chevilles de poignet bien ajustées se cassent quelquefois et vous causent du trouble. L'assurance vous dédommagera des pertes encourues par vous et les autres personnes qui auront eu à souffrir de l'accident.

Achetez ici de l'assurance d'automobiles, couvrant feu, vol, collision, responsabilité, et dommage.

J. B. MICHAUD AGENT

Edmondston, N. B., Tel. 3-11

Un poète a dit plaisamment des livres: Les pauvres les achètent et les riches les vendent pas.

Tout le monde est d'accord pour dire que la liberté doit finir là où commence la licence. Mais où la licence commence-t-elle?

La renaissance n'est vraiment complète et noble que quand, au souvenir du service passé, ne se joint pas l'intérêt du service à venir.

TOUTE FEMME SE DEMANDE

Comment elle pourra le mieux conserver non seulement pendant ses beaux jours de jeunesse, mais pendant la durée moyenne de sa vie et même dans un âge plus avancé—ces attraites des formes et du profil tout respicandissantes de santé et de vie qui la rendent si agréable à voir, tant à ses propres yeux qu'aux regards charmés de tous ceux qui lui sont épris.

Le Régulateur de Santé de la Femme de Dr. J. Larivière

Justement parce qu'il aide à conserver la bonne santé dont dépend à un si haut point la beauté sur tout féminin, contient en soi la réponse qui ne faille jamais. C'est un remède végétal naturel pur, pouvant aider doucement la nature—tant à stimuler le fonctionnement de l'organisme et à corriger les mauvais effets des veilles trop prolongées, de l'alimentation impure, du manque d'exercices nécessaires à la santé ou de la régulation des autres lois de l'hygiène. Lorsqu'on en fait usage tel qu'indiqué, le Régulateur est absolument inoffensif et on peut l'employer en toute confiance dans le plus grand cas d'aggravation générale, le débilité des organes digestifs, de retenir ou d'irrégularité des fonctions féminines, et autres à indiquer de main pleine en pharmacie. Cette excellente pré-ratlon est en vente dans toutes les pharmacies.